



DEBAT MOBILE AU LYCEE ANGUIER D'EU

22 MAI 2015, CE QUE LA COMMISSION A ENTENDU

Introduction

Ce vendredi 22 mai 2015, des membres de la Commission ont rencontré une classe de 15 élèves du Lycée Anguier d'Eu, tous en bac pro « maintenance ». Ils ont pu débattre tous ensemble ainsi qu'en groupes de 5, afin de formuler des contributions (avis et questions) sur le projet en débat.

Après avoir présenté les grands traits du projet, du débat public et de la commission qui l'organise, nous avons donc proposé aux élèves de se répartir par groupes de 5 en choisissant le ou les thèmes sur lesquels ils voulaient s'exprimer. Chaque groupe, ayant choisi un surnom collectif, devait nommer un animateur, chargé de donner la parole à tous, et un rapporteur, chargé de retranscrire par écrit les contributions et de les présenter aux autres groupes.

1) Les impacts du projet sur les pêcheurs et l'emploi du territoire

Un premier groupe d'élèves a essentiellement concentré ses remarques sur la question de la pêche. Ils se demandent ainsi : « *est-ce que les pêcheurs et les bateaux de plaisance auront toujours la même possibilité de déplacement ?* ».

A cette question, ils pensent en majorité que « *les pêcheurs n'auront pas l'autorisation de circuler et devront aller plus loin* ». Plusieurs précisent que « *cela engendrera une perte d'argent et de temps tout en diminuant la ressource en poissons* », « *ça va revenir plus cher pour les pêcheurs* » ou bien encore « *les pêcheurs auront moins d'espace de pêche et moins de poissons* ».

Les lycées s'interrogent ici sur les créations mais aussi sur les possibles destructions d'emplois : certains élèves pensent que ce projet va créer des emplois mais que ça en fera « *perdre aux pêcheurs* ». Des élèves évoquent la pérennité des emplois créés : « *En 2041, les éoliennes seront démantelées, il n'y aura donc plus d'emplois à compter de cette date* ». Ainsi, un des groupes ajoute, suite aux échanges en plénière, qu'ils ont trouvé les discussions intéressantes et que leur « *groupe est devenu neutre sur le sujet de la création d'emploi* » mais reste contre le projet globalement « *à cause des problèmes causés aux pêcheurs* ».

Enfin, un autre de leur avis porte sur l'emploi dans le domaine touristique : « *nous sommes contre parce que cela va créer du travail d'un côté mais, vu qu'il y aura moins de touristes, ça fera donc moins d'emplois de l'autre* ».

2) Les éoliennes en mer et leurs impacts sur l'environnement

Certains jeunes présents estiment que si « *le projet peut créer des emplois, cela peut aussi dégrader l'environnement* ». Ainsi, les impacts environnementaux du projet font aussi l'objet d'échanges entre les élèves.

Un groupe d'élèves pense que « *c'est dangereux pour les animaux marins et que ça peut polluer la mer* » tandis qu'un autre groupe se dit « *contre les éoliennes car elles feront fuir les poissons à cause des nuisances sonores* ».

Dans ce cadre, ils réfléchissent aux impacts sur le long terme du projet : « *les éoliennes rouillent-t-elles au fil des années ?* », « *les éoliennes vont-elles réchauffer la mer ?* ». Cette dernière question fut largement discutée lors de la restitution en plénière. Certains élèves pensent alors que la mer était « *trop grande pour être réchauffée* » et qu'il n'y avait pas de raison pour que les éoliennes chauffent.

3) Les conséquences sur le paysage

Moins discuté que les points précédents, cette thématique a cependant été évoquée au cours du débat mobile. En effet, certains estiment que « *cela dégrade le paysage* » et « *qu'il aurait été préférable d'en faire plus sur terre qu'en mer* ». Ils pensent que, d'un point de vue esthétique, cela risque « *de gâcher le paysage* » et se demandent alors : « *pourquoi ne pas laisser les éoliennes dans les champs ?* » et « *pourquoi avoir choisi ces villes de Dieppe et du Tréport ?* ».